



CONSEIL MUNICIPAL

LISTE DES DELIBERATIONS (article L2121-25 du CGCT)

Séance du 4 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 avril 2024 à 20 heures 30, Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Marcel l'Eclairé dûment convoqué le 18 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Hervé DIGAS, Maire.

Membres Présents : Mrs H. DIGAS, M. DURDILLY, Mme S. JACQUET, S. GRACIA, Ch. BEL, J.C. FRERY, T. ROCHET, G. GIRAUD, Mmes C. CABOUX, E. COILLARD, M. DYBOWSKI, C. ARSAC

Membres Excusés : Mr T. CANAL, Mme I. ROCCATI-BOSCH

Secrétaire de séance : Mme M. DYBOWSKI

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 30.

Il fait part au Conseil municipal que :

- Mme I. ROCCATI-BOSCH a donné pouvoir à Mme S. JACQUET

Il interroge les conseillers sur d'éventuelles remarques concernant le procès-verbal du 7 mars dernier. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

NUMERO	OBJET	DECISION
12 / 2024	Subvention Classes en 4	12 pour, 1 abstention
13 / 2024	Mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)	Approuvé à l'unanimité
14 / 2024	Adhésion à l'Association Nationale des Elus de Montagne (ANEM)	Approuvé à l'unanimité
15 / 2024	Aménagement RD38 E	Approuvé à l'unanimité
16 / 2024	Changement huisseries logements 2 Rue de la Madone et porte appartement communal Rue du Gîte	Approuvé à l'unanimité

17 / 2024	Approbation Compte de Gestion du Budget, dressé par le Receveur	Approuvé à l'unanimité
18 / 2024	Approbation du Compte Administratif du budget communal Exercice 2023	Approuvé à l'unanimité
	Affectation du résultat	Approuvé à l'unanimité
19 / 2024	Vote des taux d'imposition 2024	Approuvé à l'unanimité
20 / 2024	Budgétisation charges du SYDER	Approuvé à l'unanimité
21 / 2024	Octroi d'une subvention de fonctionnement au CCAS	Approuvé à l'unanimité
22 / 2023	Application de la fongibilité suite au passage de la M57	Approuvé à l'unanimité
23 / 2024	Approbation du budget primitif 2024	Approuvé à l'unanimité

Le Maire
Hervé DIGAS



Secrétaire de séance
M. DYBOWSKI

M. Dybowski